

Compte rendu de la séance du samedi 30 janvier 2016

Présents : VEYSSIERE Michel, SOUQUET Pierre, GRANIER Lucien, ROGALLE Bernadette, BOYER Patrick, DE LA CRUZ RUEDA Alain.

Absents représentés : GALIN Marcel par BOYER Patrick, PAPAIX Martine par VEYSSIERE Michel, BONNET Marie-Anne par ROGALLE Bernadette, PAPAIX Yvan par SOUQUET Pierre.

Absents excusés : MAURETTE Jean-François.

Absents :

Secrétaire de séance : DE LA CRUZ RUEDA Alain.

Ordre du jour:

- 1/ Adoption du compte rendu du précédent conseil municipal.
- 2/ Désignation de l'avocat dans l'affaire ONEMA/GARBET.
- 3/ DETR 2016 et dossier de subvention (traverses d'agglomération et embellissement village) auprès du Conseil Départemental.
- 4/ Informations générales sur la future Communauté des Communes.
- 5/ Questions diverses.

1/ Adoption du compte rendu du précédent conseil municipal.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2/ Désignation de l'avocat dans l'affaire ONEMA/GARBET.

Monsieur le maire informe le conseil municipal que Maître DARRIBERE est désigné pour défendre la commune dans l'affaire ONEMA/GARBET (convocation au tribunal de police le 8 mars 2016).

3/ DETR 2016 et dossier de subvention (traverses d'agglomération et embellissement village) auprès du Conseil Départemental.

Monsieur le maire propose au conseil municipal de mandater monsieur GRANIER, adjoint aux finances pour déposer des dossiers de demande de subvention au titre de la DETR 2016 :

- Couverture de l'accueil du centre équestre.
- Pont du Coudoune.
- Aménagement local incendie.
- Porte de secours médiathèque.
- Aménagement et mise aux normes PMR des trottoirs sur la départementale D32.

De plus, il est donné mandat à monsieur GRANIER pour déposer le dossier de subvention auprès du conseil départemental concernant le projet du carillon de l'église.

Les propositions sont approuvées à l'unanimité des membres présents.

4/ Informations générales sur la future Communauté des Communes.

Monsieur le maire distribue aux conseillers municipaux un document sur le projet de Communauté de Communes du Couserans. Ce document a été commenté et fera l'objet de réflexions dans les semaines à venir.

5/ Questions diverses.

1/Départ du Sous-préfet.

Lors des vœux célébrés à la Communauté de Communes, monsieur le sous-préfet annonçait son départ.

2/Dossier Luge.

Lors de la dernière réunion de la Communauté de Communes, le président Alain SERVAT annonce la vente de biens immobiliers pour un montant de 400.000 euros. Il suggère d'affecter cette somme au chantier de la luge. Michel VEYSSIERE est intervenu pour s'étonner de cette suggestion. A noter que d'autres maires sont sur le reculoir quant à l'affectation de cette somme.

Il faut signaler aussi que sur une demande du Président SERVAT à la préfecture pour une aide au règlement juridique de l'affaire de la luge, il lui a été répondu que l'état ne participera pas financièrement à cette demande compte-tenu de l'autonomie des collectivités locales en la matière.

3/Dossier Hydroélectricité.

Monsieur le maire informe l'ensemble du conseil municipal que concernant l'affaire du droit d'eau, selon les informations données, ce dossier pourrait être inscrit au rôle du tribunal administratif par jugement en février 2016. D'autre part un courrier a été envoyé à la SA IGIC pour nous permettre d'avoir accès à l'usine afin de procéder à une expertise. Le conseil municipal devra mener une réflexion sur la gestion future de l'usine.

4/ Dossier Castelminier.

Un compte rendu est fait de la rencontre avec Madame CHABOUSSOU concernant le dossier de la valorisation du site du Castelminier.

5/ Association Foncière Pastorale.

Martine PAPAIX , adjointe au maire et en charge du dossier AFP informe qu'une réunion publique des propriétaires aura lieu le 23 février 2016 à la salle de l'école à partir de 15heures. Cette réunion sera animée par Madame Anne-Sophie TRONC de la Fédération Pastorale de l'Ariège.

6/ Festival des Pâtres.

Monsieur le maire informe le conseil municipal que l'association des Pâtres de haute montagne a contacté la mairie pour organiser le festival des pâtres sur la commune le 12 novembre 2016. Cette manifestation a pour objectif de valoriser et faire connaître le métier de pâtre au grand public.

VEYSSIERE Michel	GALIN Marcel Procuration à Patrick BOYER
PAPAIX Martine Procuration à Michel VEYSSIERE	GRANIER Lucien
BOYER Patrick	DE LA CRUZ RUEDA Alain
MAURETTE Jean-François Absent	BONNET Marie-Anne Procuration à Bernadette ROGALLE
SOUQUET Pierre	ROGALLE Bernadette
PAPAIX Yvan Procuration à Pierre SOUQUET	

Compte-rendu affiché le 18 mars 2016 à la porte de la mairie, conformément à l'article L2121-25.